

223C1576  
FR0013296746-FS0754

6 octobre 2023

**Déclaration de franchissements de seuil (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**ADVICENNE**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 6 octobre 2023, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 octobre 2023, indirectement, par l'intermédiaire de la société Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, laquelle agit pour le compte du fonds Innobio et du FPS Innovation 1 dont elle assure la gestion, le seuil de 25% des droits de vote de la société ADVICENNE<sup>2</sup> et détenir indirectement 2 664 505 actions ADVICENNE représentant 3 990 073 droits de vote, soit 21,62% du capital et 23,63% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0	0	0,00
Bpifrance Investissement	Innobio	2 249 568	3 575 136	21,17
	FPS Innovation I	414 937	414 937	2,46
	<b>Total Bpifrance Investissement</b>	<b>2 664 505</b>	<b>3 990 073</b>	<b>23,63</b>
<b>Total CDC</b>	<b>2 664 505</b>	<b>21,62</b>	<b>3 990 073</b>	<b>23,63</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société ADVICENNE<sup>4</sup>.

À cette occasion Bpifrance Investissement a déclaré avoir franchi en baisse le même seuil.

<sup>1</sup> Bpifrance Investissement SAS est contrôlée par Bpifrance Participations SA, elle-même contrôlée par Bpifrance, elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Société transférée sur Euronext Growth Paris le 30 mars 2022.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 12 323 671 actions représentant 16 888 588 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>4</sup> Cf. notamment communiqué de la société ADVICENNE du 2 octobre 2023.